

RCS : COLMAR Code greffe : 6851

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COLMAR atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00331 Numéro SIREN : 423 748 235 Nom ou dénomination : A. Vogel Production

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2022 sous le numéro de dépôt 4176

Bilan actif

423 748 235 - 1999 B 331

1999 B 331
2022 B 476

TRIBUNAL

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé			COLMAR	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	7 272	7 221	51	591
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	5 261		5 261	5 261
Constructions	502 327	395 092	107 235	117 936
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 017 838	611 972	405 866	285 507
Autres immobilisations corporelles	1 102 159	700 917	401 241	365 858
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	77 650		77 650	77 167
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 000		10 000	10 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 722 506	1 715 202	1 007 304	862 320
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 930		4 930	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	134 750		134 750	178 083
Autres créances	58 217		58 217	47 116
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				50 000
Disponibilités	410 763		410 763	222 519
Charges constatées d'avance (3)	1 033		1 033	1 010
TOTAL ACTIF CIRCULANT	609 694		609 694	498 729
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 332 200	1 715 202	1 616 998	1 361 049
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Copie certifiée conforme à l'original
07.06.2022

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	450 000	450 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	45 000	45 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	25 446	18 574
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	119 373	106 872
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	367 273	349 779
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 007 091	970 225
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	69 977	72 394
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	69 977	72 394
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 943	
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 346	136 731
Dettes fiscales et sociales	104 245	98 778
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	328 396	82 922
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	539 929	318 431
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 616 998	1 361 049
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	539 929	318 431
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	8 943	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1	1 915 059	1 915 060	1 741 684
Chiffre d'affaires net	1	1 915 059	1 915 060	1 741 684
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			2 417	485
Autres produits			31 548	46 831
Total produits d'exploitation (I)			1 949 025	1 789 000
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			843 150	750 792
Impôts, taxes et versements assimilés			31 995	56 853
Salaires et traitements			507 734	479 743
Charges sociales			157 625	145 007
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			242 635	201 305
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			2	2
Total charges d'exploitation (II)			1 783 141	1 633 701
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			165 884	155 298
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1 113	1 601
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			1 113	1 601
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			1 113	1 601
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			166 997	156 899

Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		1 150
Sur opérations en capital	7 100	507
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	7 100	1 657
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	17 494	17 715
Total charges exceptionnelles (VIII)	17 494	17 715
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-10 394	-16 058
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	37 230	33 969
Total des produits (I+III+V+VII)	1 957 238	1 792 257
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 837 865	1 685 385
BENEFICE OU PERTE	119 373	106 872
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe légale



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.VOGEL PRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 1 616 998 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 119 373 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 2 ans
- * Constructions : 5 à 30 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 7 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 30 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 4 ans
- * Matériel informatique : 2 à 4 ans
- * Mobilier : 5 à 6 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.98 %
- Taux de croissance des salaires : décroissance moyenne
- Taux de rotation du personnel : turn over moyen
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2017

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 272			7 272
Immobilisations incorporelles	7 272			7 272
- Terrains	5 261			5 261
- Constructions sur sol propre	502 327			502 327
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	827 746	245 557	55 464	1 017 838
- Installations générales, agencements aménagements divers	869 857	140 383	10 072	1 000 168
- Matériel de transport	17 801			17 801
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	82 993	1 196		84 189
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 305 984	387 136	65 536	2 627 585
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	77 167	483		77 650
- Prêts et autres immobilisations financières	10 000			10 000
Immobilisations financières	87 167	483		87 650
ACTIF IMMOBILISE	2 400 423	387 619	65 536	2 722 506

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 681	540		7 221
Immobilisations incorporelles	6 681	540		7 221
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	384 391	10 700		395 092
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	542 238	125 198	55 464	611 972
- Installations générales, agencements aménagements divers	528 184	97 647	10 072	615 759
- Matériel de transport	17 801			17 801
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	58 808	8 549		67 357
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 531 423	242 094	65 536	1 707 981
ACTIF IMMOBILISE	1 538 103	242 635	65 536	1 715 202

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 204 001 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 000		10 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	134 750	134 750	
Autres	58 217	58 217	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 033	1 033	
Total	204 001	194 001	10 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
PRODUITS A RECEVOIR DIVERS	2 179
Total	2 179

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 450 000,00 euros décomposé en 4 500 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/05/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	18 574
Résultat de l'exercice précédent	106 872
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	125 446
Affectations aux réserves	
Distributions	100 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	25 446
Total des affectations	125 446

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	450 000				450 000
Réserve légale	45 000				45 000
Report à Nouveau	18 574	25 446	25 446	18 574	25 446
Résultat de l'exercice	106 872	-106 872	119 373	106 872	119 373
Dividendes		100 000			
Provisions réglementées	349 779		17 494		367 273
Total Capitaux Propres	970 225	18 574	162 312	125 446	1 007 091

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	349 779	17 494		367 273
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	349 779	17 494		367 273
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		17 494		

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	72 394		2 417		69 977
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	72 394		2 417		69 977
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			2 417		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 539 929 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	8 943	8 943		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 346	98 346		
Dettes fiscales et sociales	104 245	104 245		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	328 396	328 396		
Produits constatés d'avance				
Total	539 929	539 929		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNIS FACT NON PARVENUES	31 614
DETTES PROV P/C.P.	44 045
CHARGES SUR CONGES A PAYER	15 403
ORG. SOCIAUX-CHARGES A PAYER	291
ETAT CHARGES A PAYER	800
CLIENTS - RRR A ACCORDER	296 646
Total	388 799

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 033		
Total	1 033		

 Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1	1 915 059	1 915 060
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	1	1 915 059	1 915 060

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 15 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	
Ouvriers	12	
Total	15	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : A. VOGEL AG

Forme : SA

SIREN : 390715480

Au capital de : 5 000 000 Francs suisse

Adresse du siège social :

Grunaustrasse 4

CH 9325 ROGGWILL

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 69 977 euros

A.Vogel Production
Société à responsabilité limitée au capital de € 450.000
5A, Rue Lavoisier - 68000 COLMAR
RCS COLMAR 423 748 235 – 1999 B 331

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX,
le trente juin à dix-huit heures,
l'associée unique de la société

« A.Vogel Production »

- La société A.VOGEL AG, Société de droit Suisse, ayant son siège social Grünaustrasse, Postfach 76, CH-9325 ROGGWIL TG (Suisse), représentée par Monsieur Bernhard BÄRTSCHI,

Associée unique de ladite société, propriétaire de la totalité des 4.500 parts sociales de € 100 chacune formant le capital social -

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUI :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis par Madame Anne FLIELLER gérante non associée.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Affectation du résultat ;
- Mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;
- Quitus à la gérante,
- Questions diverses.

Bai

PREMIERE RESOLUTION

L'associée unique, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que des explications complémentaires fournies verbalement par la gérante sur l'activité et les comptes de la société au cours de l'exercice, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de € 119.373

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2021, soit la somme de € 119.373 augmentée du compte « REPORT A NOUVEAU » pour un montant de € 25.446 existant au bilan, soit la somme totale de € 144.819 de la manière suivante :

- La somme de € 100.000 à la distribution d'un dividende,
- Le solde de € 44.819 sur le compte « REPORT A NOUVEAU » qui s'établira ainsi à ce montant positif.

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à € 22,2222 par part. Il sera mis en paiement au siège social dès après la présente décision.

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons qu'il a été procédé à la distribution des dividendes suivants au cours ou au titre des trois derniers exercices sociaux :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes par part	Autres revenus distribués	
2018	€ 22,2222		
2019	€ 22,2222		
2020	€ 22,2222		

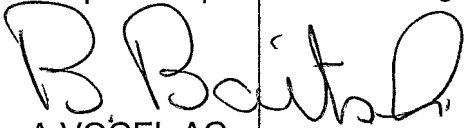
TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions des articles L 223-19 du Code de Commerce, l'associée unique prend acte des conventions qui se sont poursuivies ou qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la société et l'associée unique ou entre la société et la gérante non associée. Ces conventions seront portées au registre des décisions de l'associée unique.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associée unique,
donne à la gérante quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour
l'exercice écoulé.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée
unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.



A.VÖGEL AG
M. Bernhard BÄRTSCHI